

Sommaire

Bibliographie générale, XXIII

1 / INTRODUCTION, 1

I – *Présentation, 1*

II – *Linguistique française, 3*

1. Qu'est-ce que la linguistique ?, 3
2. Ecoles linguistiques, 4
 - a) Le théorique et l'empirique; b) Le fonctionnel et le formel; c) L'expression et le contenu
3. Orientations de la linguistique française, 8
 - a) Philologie; b) Traités de grammaire; c) Travaux de linguistique

III – *Linguistique et enseignement du français, 11*

1. Pourquoi enseigner le français ?, 11
2. Qu'enseigner ?, 14
3. Comment enseigner ?, 17
4. Le concept de faute, 18
5. Séparation des niveaux et simultanéité des faits linguistiques, 20

Bibliographie, 20

2 / LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU LANGAGE, 21

I – *Les caractères propres au langage humain, 21*

1. La communication linguistique, 21
 - a) La fonction de communication est commune aux codes de signaux et aux langues humaines; b) Les signes linguistiques ont un signifiant et un signifié; c) Le signe est distinct de son référent; d) Les signifiants linguistiques sont rendus manifestes par la parole
2. La double articulation du langage, 24
3. Les faits linguistiques sont des faits pertinents, 25
4. Les unités linguistiques ont un caractère discret, 26
5. Rapports paradigmatiques et rapports syntagmatiques, 26
6. Les systèmes linguistiques sont structurés, 28
7. Résumé, 28

II – *Une langue se définit par la somme des caractéristiques fonctionnelles qui la différencient des autres langues, 29*

a) Autant de langues, autant de découpages linguistiques différents; b) Diversité de la première articulation; c) Diversité prosodique

III – *Une langue est définie aussi par le groupe qui la parle, 31*

1. Il n'y a pas de communauté linguistique homogène, 31
2. L'idiolecte comme base de la description linguistique, 32
3. L'étude du langage en contexte social suppose des enquêtes linguistiques, 32

IV – *Existe-t-il un état moyen de la langue qui soit connaissable?, 33*

1. Nécessité d'une description de tous les parlers urbains et régionaux, 33
2. La construction d'un état moyen de la langue, 34

Bibliographie, 35

3 / PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE, 37

I – *Généralités, 37*

II – *La phonétique, 38*

1. L'appareil phonatoire, 38
2. Les consonnes, 40
3. Les voyelles, 44
4. L'assimilation phonétique, 46

III – *La phonologie, 46*

1. Phonème et son, 46
2. Phonème et trait pertinent, 47
3. Phonème et variante, 48
4. La neutralisation, 48
5. Les traits prosodiques, 50
6. L'analyse phonologique, 50

IV – *Variété des systèmes phonologiques, 51*

1. Le français n'est pas la seule langue parlée en France, 51
2. Les variétés du français, 52

V – *Le système phonologique du français, 54*

1. Le système vocalique, 55
2. Le système consonantique, 56

VI – *Phonologie appliquée à la pédagogie, 57*

1. Problèmes phonologiques, 57
2. Problèmes d'orthographe, 60

VII – *Le système phonologique de l'espagnol*, 63

1. Les consonnes, 63
2. Les voyelles, 64
3. Quelques difficultés rencontrées par les hispanophones dans l'apprentissage du français, 65

VIII – *Le système phonologique de l'arabe*, 65

1. Les consonnes, 66
2. Les voyelles, 67
3. Quelques difficultés rencontrées par les arabophones dans l'apprentissage du français, 67

Bibliographie, 69

LA MONÉMATIQUE

4 / TACHES DE LA MONÉMATIQUE, 73

1. Tout énoncé est constitué d'un ensemble d'unités significantes minima : les monèmes, 73
2. La combinaison des unités pour constituer des énoncés est soumise à des régularités, 74
3. Tout énoncé n'est pas la somme des monèmes qui le constituent, 76
4. Les subdivisions de la monématique, 77
 - a) Combinaison : classement et syntaxe; b) Variation : morphologie et sémantique
5. La terminologie est valable dans les limites de la définition, 77
6. Identification. L'activité du locuteur, celle du récepteur, 78

5 / COMBINAISON : CLASSES ET FONCTIONS, 79

1. Les règles combinatoires concernent des classes d'unités, 79
2. Les unités sont classées en termes de leurs caractéristiques combinatoires, 80
3. Les critères combinatoires priment les critères morphologiques et sémantiques, 82
4. Certains segments suffisent pour constituer des énoncés, 83
5. Les rapports entre unités : fonction, coordination, subordination, 84
6. La fonction d'un monème peut être identifiée par la relation qui le rattache à son noyau, 86
7. Les monèmes varient quant à leurs relations virtuelles et à leurs noyaux potentiels, 88

8. Esquisse de l'étude de la combinaison, 89
9. Dans certains cas, une relation syntaxique s'établit entre complexes d'unités, 91
10. Deux types de complexes : syntagmes et synthèmes, 92
11. Dans certains contextes, l'opposition entre monèmes peut être neutralisée, 95

6 / VARIATIONS : MORPHOLOGIE, SÉMANTIQUE, 96

I – Généralités, 96

1. La morphologie est l'étude des variations du signifiant, 96
2. Le signifié des monèmes peut aussi varier, 98

II – Morphologie, 99

1. Un monème peut avoir un signifiant invariable ou variable, 99
2. Les variations sont soit facultatives, soit contextuelles, 99
3. Le signifiant peut être continu ou discontinu, 100
4. Deux signifiants peuvent être localisables ou amalgamés, 100
5. Le signifiant d'un monème peut être positif ou nul, 100
6. Deux signifiants peuvent être distincts ou syncrétiques, 101
7. Les variations morphologiques peuvent avoir un conditionnement à la fois phonologique et monématique, 101
8. Les fonctions peuvent avoir des variations morphologiques, 102

III – Sémantique, 104

1. Toute description complète de la monématique doit consacrer une partie à l'étude sémantique, 104
2. La sémantique a pour objet l'étude de l'identité et des variantes du signifié, 105
3. Les faits signifiés ne sont pas tous directement observables, 106
4. Pour identifier le signifié, l'analyse sémantique recherche les traits pertinents du sens, 107
5. Les modèles existants d'analyse sémantique ne permettent pas de rendre compte de l'identité du signifié, 108
6. L'identification du signifié est complexe : connotation, registre, etc., 111
7. Le sens de toute unité varie selon le contexte, 113
8. Toutes les virtualités sémantiques d'une unité ne sont pas également probables en dehors du contexte, 115
9. Les signifiés n'admettent pas des variations dans les mêmes proportions, 115
10. Toutes les variantes sémantiques n'ont pas la même importance, 117
11. Sémantique des éléments grammaticaux, 118
12. Esquisse de l'étude sémantique, 119

Bibliographie, 120

7 / ÉTUDE D'ENSEMBLE ET ÉTUDE DE DÉTAIL, 121

1. La classification des unités est-elle exhaustible ?, 121
2. Le classement peut être affiné à mesure qu'on introduit de nouveaux critères, 122
3. Le classement ne peut toutefois être affiné à l'infini, 124
4. Des zones d'indécision se manifestent dès que l'analyse dépasse certain degré de finesse, 125
5. Il existe des différences dans l'intuition linguistique des membres d'une même communauté, 126
6. Zone de structure rigoureuse et zone de structure lâche, 127
7. Il est légitime d'arrêter l'analyse là où se terminent les zones de structure rigoureuse, 129
8. Une variation de signifiant peut être un fait de morphologie dans certains contextes et relever de la combinaison dans d'autres contextes, 129
9. Un trait signifié peut être non pertinent dans un contexte mais jouer ailleurs un rôle dans la combinaison, 130
10. De l'asymétrie de l'acte de communication résultent syncrétisme et ambiguïté, 132
11. Le locuteur dispose de moyens pour éviter syncrétisme et ambiguïté, 133
12. L'analyse ne conduit pas toujours à une solution unique, 134
13. Perspectives d'application pédagogique de la monématique, 137

LES FONCTIONS

8 / L'ÉNONCÉ MINIMUM, 143

- I - *Généralités*, 143
- II - *Comment dégager l'énoncé minimum ?* 144
- III - *Les différents types d'énoncé minimum en français*, 145
 1. Énoncé minimum à un terme, 146
 2. Énoncé minimum à deux termes, 146
 - a) Les phrases à noyau verbal; b) Les phrases nominales
- IV - *Expansions obligatoires*, 150
 1. L'objet, 150
 2. L'attribut, 152
- V - *Étude de détail*, 153
- VI - *Intérêt de l'énoncé minimum pour la pédagogie*, 155
 1. La recherche de l'énoncé minimum permet de mettre l'accent sur l'étude des fonctions, 155
 2. La recherche de l'énoncé minimum permet de dissocier de la sémantique l'étude des fonctions grammaticales, 155
 3. La recherche de l'énoncé minimum ne doit pas devenir un mécanisme, 156

9 / LE SUJET, 157

I – *Généralités*, 157II – *Morphologie*, 160

1. L'inversion du sujet, 161

2. Variantes du signifiant affectant les unités entre lesquelles s'établit la fonction sujet, 162

III – *Combinaison*, 163

1. Termes pouvant assumer la fonction sujet, 163

2. Latitudes fonctionnelles du sujet, 163

3. Latitudes subordinatoires du terme en fonction du sujet, 165

IV – *Sémantique*, 165

10 / L'OBJET, 167

I – *Généralités*, 167II – *Morphologie*, 169

1. Place de l'objet dans les phrases interrogatives et exclamatives, 169

2. Place du pronom objet, 169

3. Antéposition de l'objet et reprise par un pronom, 170

4. Accord du verbe avec l'objet, 170

III – *Combinaison*, 171

1. Termes pouvant assumer la fonction objet, 171

2. Latitudes fonctionnelles de l'objet, 172

3. Latitudes subordinatoires de l'objet, 173

IV – *Sémantique*, 173

1. Variations sémantiques de la fonction objet, 173

2. Sémantique et indication de la relation, 174

3. Zone limitrophe entre syntaxe et sémantique, 174

11 / L'ATTRIBUT, 176

I – *Généralités*, 176

1. L'attribut se définit comme un type d'expansion obligatoire, 176

2. Attribut et objet, 176

3. Attribut et apposition, 178

4. Attribut et autonomisé, 179

5. Attribut, passif et formes composées, 180

II – *Inventaire*, 180III – *Morphologie*, 181

1. Accord de l'adjectif attribut, 181

2. La position de l'attribut n'est pas toujours libre, 183

iv – *Combinaison*, 183

1. Différents types de prédicats verbaux, 183
2. Latitudes coordinatoires de l'attribut, 184

v – *Sémantique*, 185

1. L'attribut peut n'actualiser qu'une des valeurs possibles des verbes qui l'admettent, 185
2. L'adjectif attribut peut n'avoir que l'une des valeurs qu'il présente en fonction épithétique, 185
3. « Identité » sujet et attribut, 185

12 / LE PASSIF, 187

I – *Généralités*, 187II – *Recherche de critères formels*, 188III – *Quel est le statut du monème passif?*, 190IV – *La fonction passive*, 191

1. Le signifiant, 191
2. Le signifié, 192

V – *Le passif notionnel*, 193

1. Traits sémantiques portant sur les participants au procès, 193
2. Insistance sur le procès, 194

VI – *Conclusion*, 195*Bibliographie*, 196

13 / L'ATTRIBUT DE L'OBJET, 197

I – *Généralités*, 197II – *Combinaison*, 197

14 / L'ÉPITHÈTE, 200

I – *Morphologie*, 200II – *Combinaison*, 201III – *Sémantique*, 203

15 / L'APPOSITION, 204

I – *Généralités*, 204II – *Morphologie*, 205

1. L'apposition peut précéder ou suivre son noyau, 205
2. La postposition de l'adjectif peut entraîner le syncrétisme entre apposition et épithète, 206

3. L'intercalation d'autres monèmes est possible entre l'apposition et son noyau, 206
4. L'intercalation peut entraîner une ambiguïté syntaxique, 206
5. Dans certains cas, l'accord peut lever l'ambiguïté, 207

III – Combinaison, 207

1. L'apposition se rapporte uniquement aux éléments nominaux, 207
2. L'apposition s'oppose à l'épithète, à l'attribut du sujet et à l'attribut de l'objet, 208
3. L'élément en apposition est-il toujours de la classe adjectivale ?, 208
4. Latitudes coordinatoires de l'apposition, 208
5. Latitudes subordinatoires de l'apposition, 209

IV – Sémantique, 209

1. Le rôle des éléments sémantiques dans l'indication des rapports syntaxiques, 209
2. Variations sémantiques de l'apposition, 210

16 / LES AUTONOMISÉS, 211

I – Généralités, 211

II – Inventaire, 212

III – Morphologie, 212

IV – Combinaison, 214

V – Sémantique, 215

17 / LA COORDINATION, 218

I – Généralités, 218

1. L'expansion coordonnée a le même statut que l'élément auquel elle s'ajoute, 218
2. Formellement, la coordination est vérifiable par la procédure d'effacement, 219
3. L'identité de statut des éléments coordonnés n'implique pas l'identité des classes, 220
4. La coordination est un phénomène syntaxique, 220
5. Seul le critère du statut identique des éléments coordonnés permet de dégager la classe des coordonnants, 221
6. On distingue deux niveaux de coordination, 222
7. Il existe des cas limites : coordination ou subordination ?, 224
8. Cas particuliers : la coordination par reprise, 226

II – Inventaire, 228

1. Les coordonnants ne forment pas une classe homogène, 228
2. Inventaire, 229

III – *Morphologie*, 230

1. Les coordonnants ont un signifiant continu ou discontinu, 230
2. Les coordonnants n'ont pas les mêmes possibilités de variation ou d'opposition avec la « juxtaposition », 231
3. La place des coordonnants est fixe ou variable, 232
4. La coordination peut affecter la morphologie des éléments extérieurs à la coordination, 233
5. La coordination peut affecter la morphologie des éléments coordonnés, 234

IV – *Combinaison*, 236

1. Toutes les structures et fonctions sont coordonnables, 236
2. Toutes les classes sont coordonnables, 237
3. La coordination donne la priorité au statut dans l'énoncé sur la classe et la structure, 237
4. Les coordonnants subissent des restrictions combinatoires selon les classes et les fonctions concernées, 238

V – *Sémantique*, 239

1. Les coordonnants ont un signifié qui se superpose à leur rôle proprement coordinatoire, 239
2. Dans certains contextes, le signifié habituel des coordonnants peut subir des modifications, 240
3. Certains syntagmes connaissent des restrictions coordinatoires, 241
4. Dans certains cas, la coordination peut être obligatoire, 242

Bibliographie, 244

LES MODALITÉS

18 / LES MODALITÉS VERBALES, 247

I – *Généralités*, 247

1. Les modalités verbales présentent les traits généraux des modalités, 247
2. Les modalités verbales ont des caractéristiques propres, 248
3. La modalité verbale est identifiée par segmentation du syntagme verbal, 248
4. Les termes par lesquels on désigne les modalités verbales n'en décrivent pas le contenu sémantique, 249

II – *Inventaire* 251

1. On ne retient qu'une seule modalité pour un signifiant donné, 251

2. L'inventaire varie selon les idiolectes et les registres de langue, 252
3. Inventaire, 253

III – *Morphologie*, 255

1. La morphologie des modalités est distincte de celle du verbe, 255
2. La morphologie des modalités est assez simple quand on considère le signifiant phonique, 255
3. Les modalités verbales peuvent avoir un signifiant continu ou discontinu, 256
4. Le signifiant des modalités subit des variations dans certains contextes, 257
5. Inventaire morphologique, 258
6. Cas de syncrétisme et d'amalgame, 261

IV – *Combinaison*, 262

1. Opposition, neutralisation et variantes stylistiques, 262
2. La coordination des modalités est soumise à des restrictions, 263
3. Le contexte lexical imprime des restrictions à la combinaison, 264
4. Dans la phrase complexe, la modalité du verbe subordonné subit des contraintes, 265
5. Concordance du verbe subordonné avec quelques modalités, 266

V – *Sémantique*, 272

1. La référence aux notions de mode, temps et aspect est inopérante, 272
2. Etant donné la diversité des usages, la valeur de certaines modalités varie selon le système considéré, 278
3. La valeur sémantique particulière d'une modalité ne doit pas être confondue avec celle de son contexte, 279
4. La principale difficulté réside dans la sélection des traits sémantiques, 280
5. Essai d'étude sémantique de quelques modalités, 283

Bibliographie, 287

19 / LES MODALITÉS NOMINALES, 288

I – *Généralités*, 288

II – *Inventaire*, 290

III – *Morphologie*, 291

1. Variations du signifiant de la modalité en fonction de son noyau, 291
2. Morphologie du « pluriel », 291
3. Morphologie syntagmatique, 293

IV – *Combinaison (étude plus particulière du pluriel)*, 294

V – *Sémantique*, 296

Bibliographie, 299

LES LEXICAUX ET LES DÉPENDANTS

20 / LE VERBE, 303

I – *Généralités*, 303

1. Définition : prédication et combinabilité avec les modalités verbales, 303

2. Identification, 304

II – *Inventaire (classement selon les fonctions sujet et objet)*, 307

III – *Morphologie*, 310

1. Classification en thème et désinence, 310

2. Classification à partir des douze formes différentes que peut présenter un verbe, 314

3. Application pédagogique, 318

IV – *Combinaison*, 319

1. Généralités, 319

2. Analyse fonctionnelle, 321

a) Les verbes objectifs; b) Les verbes non objectifs

3. Application pédagogique, 324

V – *Sémantique*, 325

Bibliographie, 328

21 / LES NOMINAUX : PRONOMS, SUBSTANTIFS, 330

I – *Les pronoms*, 330

1. Généralités, 330

2. Inventaire, 336

3. Morphologie, 339

4. Combinaison, 345

a) Latitudes fonctionnelles; b) Latitudes coordinatoires; c) Latitudes subordonatoires; d) Combinaison avec les modalités nominales

5. Sémantique, 351

Bibliographie, 352

II – *Les substantifs*, 353

1. Généralités, 353

2. Inventaire, 355

- 3. Morphologie, 358
- 4. Combinaison, 360
- 5. Sémantique, 360

Bibliographie, 364

22 / L'ADJECTIF, 365

- I – *Généralités*, 365
- II – *Inventaire*, 365
- III – *Morphologie*, 365
- IV – *Combinaison*, 366

- 1. Distinction entre adjectifs et adjectivo-substantifs, 366
- 2. Homophonie et place des adjectifs, 369
- 3. Latitudes coordinatoires, 372
- 4. Latitudes subordinatoires, 372

23 / L'ADVERBE, 374

- I – *Généralités*, 374

- 1. Définition des adverbes, 374
- 2. Les adverbes et les autres classes de monèmes, 376

- II – *Inventaire*, 379
- III – *Morphologie*, 380
- IV – *Combinaison*, 382
- V – *Sémantique*, 385

Bibliographie, 386

24 / LES SEGMENTS COMPLEXES, 387

- I – *La proposition nominale*, 388
- II – *Le participe*, 390
 - a) Généralités; b) Inventaire; c) Morphologie; d) Combinaison; e) Sémantique
- III – *L'infinitif*, 395
 - a) Généralités; b) Inventaire; c) Morphologie; d) Combinaison; e) Sémantique
- IV – *Le syntagme conjonctif*, 398
- V – *Le syntagme relatif*, 400
 - a) Généralités; b) Combinaison; c) Sémantique
- VI – *Le syntème*, 403
 - a) Généralités; b) Inventaire; c) Morphologie; d) Combinaison; e) Sémantique

APPENDICE – Fonctionnalisme et autres tendances en linguistique, 409

I – *La linguistique structurale*, 410

1. La glossématique, 411
2. Le distributionnalisme, 413

II – *La grammaire générative et transformationnelle*, 415

1. Deux acceptions du terme génératif, 415
2. Principales thèses transformationnelles (le mentalisme, la compétence, la structure profonde), 416
3. Critique des thèses transformationnelles, 418

Bibliographie, 422

INDEX, 423